

**Inventaire des documents relatifs à l'histoire économique du  
Canada français**  
Série F1 : Fonds des colonies-3

Cameron Nish

Volume 44, Number 4, January–March 1969

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1002915ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1002915ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

HEC Montréal

ISSN

0001-771X (print)

1710-3991 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this document

Nish, C. (1969). Inventaire des documents relatifs à l'histoire économique du Canada français : série F1 : Fonds des colonies-3. *L'Actualité économique*, 44(4), 785–827. <https://doi.org/10.7202/1002915ar>

Tous droits réservés © HEC Montréal, 1969

This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online.

<https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/>

**Érudit**

This article is disseminated and preserved by Érudit.

Érudit is a non-profit inter-university consortium of the Université de Montréal, Université Laval, and the Université du Québec à Montréal. Its mission is to promote and disseminate research.

<https://www.erudit.org/en/>

# Inventaire des documents relatifs à l'histoire économique du Canada français

## Série F1: Fonds des colonies-3

1696

9. s.d. « Etat des charges du Canada payables par le fermier du Domaine pour l'Année 1696. » (Somme totale.) g 113-114.

9. s.d. « Gratifications extraordinaires accordées aux Officiers de Canada pendant 1684 et 1695 et demandes en 1696. » (Gratification : au sieur Comte de Frontenac ; au sieur Brouillan ; au sieur de Callières ; au sieur de Ramesay ; au sieur de Lubercase ; aux RR.PP. Récollets.) f 131.

9. s.d. « Etat des sommes que le S'r de Serville Commis de M. de la Ravoye doit retenir sur les appointemens des off'ers du Canada tant pour leur Capita'on que pour celle de leurs Valets. » (Enumération des officiers ; somme totale : 688 livres.) f 166-167.

9. s.d. « Acadie — fonds 1696. » (Dépenses ; appointemens ; solde et entretien ; autres dépenses ; somme totale.) f 169.

9. Versailles, 20 septembre 1695. « Au S'r Julien a Compte de la fourniture des Estoffes po' l'habillem' des Soldats de Canada pour 1696. » (Le trésorier de la marine, le sieur de Lubert, paiera au sieur Julien 20,000 livres, à compte de la fourniture des étoffes pour l'habillement de 13,000 soldats en Canada pour 1696.) f 82.

9. 20 octobre 1695. « Etat des Lettres de change tirées en consequence de L'ordre de Monsie' de Champigny Intendant en Canada,

Sur Monsieur de la Ravoye Con'ér du Roy en ses con'els tresorier general de la marine a Paris par le S'r Verneuil Commis dud. tresorier en ce pays sur les fonds a remettre en 1696 au mois de May suivant les ordres du 16 octobre 1695. » (Énumération des lettres du numéro 1. à 185 ; somme totale : 200,000 livres.) Signé Bochart, Champigny. f 7-10.

9. 1696. « Etat de la depence a faire pour les appointemens, Vivres et entretenemens du commandant, des officiers, et des quarante Soldats entretenus en l'Acadie. » (Dépenses et énumération ; somme totale : 16,303 livres.) f 186.

9. 1696. « Estat d'augmentation des depence a faire en 1696 pour les officiers et les soixante Soldats a envoyer au pays de l'Acadie. » (Énumération ; somme totale de l'augmentation : 10,374 livres 10 sols.) f 187.

9. Versailles, 31 janvier 1696. « A Rochefort a compte des depenses de Canada 1696. » (Le trésorier de la marine, le sieur de la Ravoye, remettra à Rochefort la somme de 30,000 livres pour être employée suivant les ordres de l'intendant de la marine à compte des dépenses à faire pour le Canada.) f 147.

9. Versailles, 13 mars 1696. « A Rochefort a compte des depenses de La Cadie 1696. » (Le trésorier de la marine, le sieur de la Ravoye, remettra à Rochefort 10,000 livres pour être employées suivant les ordres de l'intendant de la marine, à compte des dépenses à faire pour l'Acadie pendant 1696.) f 148.

9. Versailles, 20 mars 1696. « A Mad'e de Frontenac. » (Le trésorier de la marine, le sieur de la Ravoye, paiera 12,000 livres à Madame de Frontenac, à compte des appointemens de M. de Frontenac, gouverneur et lieutenant général en Canada et de ceux de sa compagnie de gardes.) f 149.

9. Marly, 20 mars 1696. « Estat des sommes que le Roy veut et ordonne estre incessamment remises au port de Rochefort par le tresorier general de la marine M'e Jean Neiret de la Ravoye, pour employer aux depenses tant pour les appointemens des officiers et solde de deux compagnies servant a l'Acadie, que pour autres depenses particulieres pour le service du Roy audit pays pendant la

presente année 1696. » (Dépenses d'appointements, solde et entretien des troupes ; autres dépenses ; somme totale ; ordre donné au trésorier général de la marine d'employer cette somme aux dépenses de l'Acadie et de rapporter par lui ledit état, la présente, les ordonnances du sieur Begon, intendant de la marine, et quittances.) Signé Louis Phelypeaux. f 176.

9. 20 mars 1696. « Acadie 1696. » (Dépenses à faire pour 1696 ; compagnie d'augmentation ; appointements du sieur Goulin.) f 185.

9. Rochefort, 22 mars 1696. « Estat des fonds nécessaires pour remplir tous les envoys ordonnez pour le Canada en 1696. » (Énumération des dépenses ; somme totale ; moins remise par ordre du 31 janvier ; reste à remettre.) Signé Begon. f 115-116.

9. Avril 1696. « Fonds a faire pour Canada, Acadie et Plaisance 1696. » (Dépenses Canada : pour la guerre ; fortifications ; solde des compagnies déductions faites ; églises et maisons religieuses ; appointements des officiers généraux et autres ; gratifications ordinaires ; habits des soldats ; total. — Acadie, appointements ; solde et entretien ; autres dépenses ; total. Gratifications extraordinaires ; autres dépenses ; total général.) f 128-133.

9. Versailles, 1er avril 1696. « Au S Juillien a compte des habiz de soldats de Canada 1696. » (Le trésorier de la marine, le sieur de la Ravoye, paiera 9,000 livres au sieur Julien, suivant l'ordre du commissaire de la marine faisant avec les sommes antérieures à compte de la fourniture des habits.) f 150.

9. Versailles, 4 avril 1696. « Terre-Neuve Estat des sommes que le Roy Veut et ordonne estre incessamment remises au port de Rochefort par le tresorier general de la marine M'e Jean Neiret de la ravoye pour employer aux depenses faites et a faire a plaisance pour le service du Roy pendant 1696. » (Dépenses ; fortifications ; appointements ; solde et entretien des troupes ; autres dépenses ; somme totale du présent état. Ordre au trésorier de la marine de payer cette somme suivant les ordonnances du sieur Begon, intendant de la marine ; ordre de rapporter la présente et quittance.) f 191-192.

9. Versailles, 4 avril 1696. « Estat des sommes que Le Roy veut et ordonne estre incessamment remises au port de Rochefort par le



Tresorier general de la marine M<sup>e</sup> Jean Neyret de la Ravoye pour employer aux depenses faites et a faire a Plaisance pendant 1696. » (Dépenses : fortifications ; appointements ; gratifications extraordinaires ; solde et entretien des troupes ; médicaments ; somme totale du présent état. Ordre donné au trésorier de la marine de payer cette somme et de rapporter par lui ledit état, la présente, ordonnance et quittance.) Signé Louis Phelypeaux. f 194-195.

9. Versailles, 4 avril 1696. « Mgr a M. de la Ravoye. » (Du fonds de 10,500 livres qui vous a été ordonné, vous devez remettre à Rochefort : 5,460 livres et à St-Malo : 5,040 livres.) Signé Pontchartrain. f 196.

9. Versailles, 4 avril 1696. « Mgr a H. de la Ravoye. » (Ecrit qu'il a envoyé le bordereau de la remise à faire pour les dépenses de Plaisance — somme : 8,970 livres dont 5,460 pour Rochefort et 3,510 pour St-Malo.) f 197.

9. Versailles, 4 avril 1696. « Estat des Sommes Que le Roy veut et ordonne estre incessamment remises au port de Rochefort par le Tresorier general de la marine M. Jean Neyret de la Ravoye pour employer aux depenses faites et a faire a Plaisance pendant 1696. » (Dépenses : fortifications ; appointements ; gratifications extraordinaires ; solde et entretien des troupes ; autres dépenses ; somme totale du présent état. Ordre au trésorier de la marine de payer cette somme suivant les ordonnances du sieur Begon, intendant de la marine, ordre de rapporter la présente et quittance.) Signé Louis Phelypeaux. f 198-199.

9. 12 avril 1696. « Lettre de Begon a son frere et Extrait de l'Estat des fonds. » (Begon écrit à son frère qu'il n'a pas reçu les fonds demandés pour l'Acadie et par là, qu'il ne peut répondre à M. de Pontchartrain ; c'est pourquoi il envoie un extrait des fonds à son frère et le prie de remettre le reste.) Signé Begon. f 188-189.

9. 12 avril 1696. « Extrait de l'Estat des fonds 1696. » (Somme totale ; mention que les munitions n'ont pas été payées et que seulement 30,000 livres des 71,900 ont été payées au sieur de Champigny.) Signé Begon. f 188-189.

9. Versailles, 15 avril 1696. « Estat de La depense que Le Roy Veut et ordonne estre faite pour le payement des appointemen's

Solde et entretien des Gouverneurs, Majors, Officiers, Cap'nes, Soldats et autres Charges du pays de Canada ou Nouvelle France pendant la presente année 1696.» (Énumération des dépenses ; somme totale des charges ordinaires du Domaine de Canada, laquelle somme de 37,530 livres payée en argent de France par le fermier général selon les ententes établies. Ordre de rapporter certificat et quittance.) Signé Louis Phelypeaux. f 134-136.

9. Rochefort, 4 mai 1696. « Procez verbal d'Embarquement des fonds ordonnez pour les depenses de l'Acadie 1696. » (État des sommes que le Roi ordonne être remises par le trésorier de la marine, à savoir : appointements ; solde et entretien des troupes ; autres dépenses ; somme totale ; supplément demandé ; total. Pour fournir la quelle somme, partie payée, en France à des Sieurs, pour des marchandises ; certificat du cachet du procès-verbal et remise de l'argent au sieur Iberville en partance pour l'Acadie.) Signé De Serville. f 179-184.

9. Versailles, 13 mai 1696. « Estat de la depense que le Roy veut et ordonne estre faite par le Tresorier general de la marine M<sup>e</sup> Jean Neiret de la Ravoye tant pour Achats de munitions, Ustencils, et provisions necess'res pour la guerre, que pour les fortifications en Canada, et pour l'Entretien des officiers Solde des Compagnies des Soldats, hospitaux et maisons Religieuses, appointemens et Gratifications des officiers Entretenus, et autres depenses aud. pays pendant la pnte année 1696. » (Dépenses pour la guerre et les fortifications ; solde des compagnies ; églises et maisons religieuses ; appointements des officiers généraux et autres entretenus audit pays ; gratifications ordinaires ; somme totale de la dépense ; ordre donné au trésorier de la marine, le sieur de la Ravoye, d'employer cette somme pour les dépenses en Canada ; et de rapporter par lui ledit état, présente ordonnance de Champigny et quittance.) Signé Louis Phelypeaux. f 121-127.

9. Versailles, 13 mai 1696. « Gratification au S<sup>r</sup> Comte de frontenac Gouverneur en Canada. » (Ordre donné au trésorier de la marine, le sieur de la Ravoye, de payer 6,000 livres au porteur de la procuration du sieur Comte de Frontenac par gratification ; ordre de rapporter présente et quittance.) f 155.

9. Versailles, 13 mai 1696. « Gratification au S'r Ramesay Gouverneur des trois rivieres en Canada. » (Ordre donné au trésorier de la marine, le sieur de la Ravoye, de payer 1,000 livres au porteur de la procuration du sieur de Ramesay, par gratification. Ordre de rapporter la présente et quittance.) f 156.
9. Versailles, 13 mai 1696. « Gratification au S'r Lubercase major des troupes en Canada. » (Ordre donné au trésorier de la marine, le sieur de la Ravoye, de payer 500 livres au porteur de la procuration du sieur Lubercase, ordonnées par gratification ; ordre de rapporter la présente et quittance.) f 157.
9. Versailles, 13 mai 1696. « Gratification aux Peres Recolets de Quebec. » (Ordre donné au trésorier de la marine, le sieur de la Ravoye, de payer 500 livres au porteur de la procuration des RR. PP. Récollets, ordonnées pour l'achat d'ornements d'église ; ordre de rapporter la présente et quittance.) f 158.
9. Versailles, 13 mai 1696. « Gratification aux Religieuses hospitalières de montreal pour leur donner moyen de retablir Leur couvent bruslé. » (Ordre donné au trésorier de la marine, le sieur de la Ravoye, de payer au porteur de la procuration des Religieuses hospitalières la somme de 3,000 livres ordonnée par gratification ; ordre de rapporter la présente et quittance.) f 159.
9. Versailles, 13 mai 1696. « A Rochefort a compte de la depense des mâts de Canada. » (Le trésorier de la marine, le sieur de la Ravoye, remettra à Rochefort la somme de 8,000 livres pour être employée suivant les ordres de l'intendant de la marine, à compte de la dépense faite et à faire pour la coupe des mâts de Canada.) f 160.
9. Versailles, 28 mai 1696. « App's pour six mois d'avance a sept off'ers de Canada. » (Le trésorier de la marine, le sieur de la Ravoye, paiera la somme de 2,925 livres aux 7 officiers des détachements de la marine en Canada pour 6 mois d'avance. Le trésorier se remboursera sur les fonds ultérieurs.) Signé Pontchartrain. f 161.
9. 21 juin 1696. « Estat de la depence que Le Roy veut et ordonne estre faicte par le Tresorier general de la Marine M'e Jean Neiret de la Ravoye tant pour les achapts de munitions, Ustenciles Et pro-

visions nécessaires pour la guerre que pour les fortifications en Canada, et pour L'entretien des officiers, Solde des Compagnies de Soldats hopitaux et maisons religieuses Appointements et gratifications des officiers entretenus et autres dépenses aud. pays pendant la pnte année 1696. » (Dépenses pour la guerre et les fortifications ; pour les vivres ; solde des compagnies ; églises et maisons ; appointements des officiers ; gratifications ordinaires ; somme totale ; déductions ; note du trésorier de la marine à Rochefort, le sieur de Serville.) Signé De Serville, Massiot, D'Ursins et Prudhomme. f 137-146.

9. Versailles, 22 juillet 1696. « A Rochefort pour faris de Levée et hardes fournies aux Soldats de Nouvelle levée Envoyez en Canada 1696. » (Le trésorier de la marine, le sieur de la Ravoye, remettra à Rochefort la somme de 3,751 livres 15 sols pour être employée suivant l'intendant de la marine, au paiement de la dépense pour frais de levée et engagement de 215 soldats ; hardes fournies.) f 164.

Voir aussi : 1695. s.d. « Fonds pour Canada et l'Acadie 1695. » f 2-4.

Voir aussi : 1695. 9. Québec, 12 novembre 1695. « 5000 L de lettres de change tirées pour frais Extrad'res en 1696. » f 42.

1697

10. s.d. « Liste des Officiers Majors et d'Infanterie servan en Canada et l'Acadie. » (Liste des Officiers, etc. et appointements totaux, ceux du Canada : Québec ; Montréal ; Trois-Rivières ; officiers d'Infanterie : capitaines réformés ; lieutenant en pied ; lieutenant réformé ; enseignes. Ceux de l'Acadie : major, capitaines ; lieutenant ; enseignes.) f 43-46.

10. s.d. « A Monseigneur de Pontchartain Ministre et Secrétaire d'Etat. » (Ayant reçu l'ordre de brûler toute la côte anglaise de Terre-Neuve, il a refusé 250,000 livres des habitants et pour une valeur de 300,000 livres d'huile à brûler et de morue. Il dépêcha 140 hommes de Québec et les entretenus pour brûler les habitations et l'huile. De cette perte, il ne reçut que 29,000 livres dont 6,000

livres perdues dans le Pélican, demande de gratifications pour pouvoir continuer son service.) f 31.

10 s.d. « A Monseigneur de Pontchartrain Ministere et Secretaire D'Etat. » (Lettre faisant mention du coût (60,000 livres) pour le sieur Iberville à cause de son expédition sur la côte de Terre-Neuve ; il n'en a reçu que 29,000 livres en argent dont il a perdu 6,000 livres — dit qu'il a refusé 250,000 livres en argent et 300,000 livres en valeur des habitants — demande une gratification pour le sieur Iberville et fait état des dépenses faites qui doivent être remboursées.) f 28.

9. Versailles, 3 novembre 1666. « Au S'r Julien a compte des habits des Soldats de Canada 1697. » (Le trésorier de la marine, le sieur de la Ravoye, paiera au sieur Julien, suivant les ordres d'un commissaire de la marine, la somme de 20,000 livres à compte de la fourniture des habits pour 1697.) f 165.

10. Versailles, 8 janvier 1697. « Voyage au S'r de Monseignat. Colonies. » (Ordre donné au trésorier royal, Me Pierre Gruyn, de payer ce qu'il faut au sieur Monseignat, secrétaire de Frontenac, pour être venu à la Rochelle, voyage concernant l'expédition de la colonie de la Nouvelle-France.) f 88.

10. Versailles, 8 janvier 1697. « 20000 L au S'r de la Ravoye remboursem't de l'avance faite au S'r Julien pr les habits des soldats de Canada 1697. » (Le trésorier de la marine, le sieur de Vanolles, paiera au sieur de la Ravoye (aussi trésorier général de la marine) la somme de 20,000 livres pour son remboursement de pareille somme qu'il a avancée au Sieur Julien à compte de la fourniture des habits.) f 89.

10. 10 janvier 1697. « Le S'r Gitton. » (Ayant échoué en 1695 à 20 lieues de Québec, demande 1,265 L pour les frais et avaries pour le débarquement de 100 tonneaux de vivres et munitions (valeur 23,000 livres) frais et avaries 5½% que le Roi doit supporter selon ordonnance de l'intendant Begon.) f 34.

10. La Rochelle, 10 janvier 1697. « Demande du S'r Gitton. » (Le sieur Gitton supplie Mgr de Pontchartrain de lui remettre 1,265 livres que le sieur Begon n'a pu lui payer, faute de fonds et qui lui sont dues selon commissaire de marine Massiot.) f 36.

10. Versailles, 20 janvier 1697. « Voyage du S<sup>r</sup> Cher de Rancongue. » (Ordre au trésorier royal, Me Pierre Gruyn, de payer au sieur de Rancongue, lieutenant d'une compagnie à Plaisance, ce qu'il lui faut pour être venu de St-Malo pour affaires concernant le service du Roi.) f 17.

10. Versailles, 20 janvier 1697. « Estat des Sommes que Le Roy veut et ordonne estre incessamment remises au port de Rochefort par le Tresorier general de la marine M<sup>e</sup> Jacques de Vanolles pour employer aux depenses tant pour les Appointemens des Off<sup>ers</sup> Et Solde de deux compagnies Servant à l'Acadie que pour autres depenses particulieres pour le service du Roy au'd pays pendant la pnte année 1697. » (Dépenses ; appointements ; solde et entretien des troupes ; autres dépenses ; somme totale du présent état. Ordre donné au trésorier de la marine de payer cette somme suivant les ordonnances du sieur Begon, intendant de la marine à Rochefort ; de rapporter présente et quittance.) Signé Louis Phelypeaux. f 3-6.

10. Rochefort, 7 février 1697. « Memoire des vivres fournis a plaisance par S<sup>r</sup> Simon marchand pour quinze matelots sortis des prisons d'Angleterre embarquez sur la fregate du Roy La Bouffonne pour passer en france. » (Somme totale des vivres ; M. Simon demande au Roi de recevoir cette somme pour lui.) Signé Simon. (Plaisance, 4 novembre 1696, certificat de véracité des faits de l'Écrivain du Roi.) Signé Bereault. f 26.

10. Rochefort, 7 février 1697. « Rolles des Matelots Sortis de prisons d'Angleterre Embarquez Sur La fregate du Roy La Bouffonne pour passer en france. » (Liste des matelots ; ordre donné au capitaine du vaisseau d'embarquer et de les nourrir.) Signé De ville mareau. Plaisance 31 octobre 1696. (Certificat de l'embarquement des prisonniers.) Signé Bereault. f 27.

10. 13 février 1697. « Extrait de la lettre de Monsieur de Pontchartrain du 13 février 1697. » (Mgr de Pontchartrain dit qu'il faut des vivres pour 10 mois pour 100 hommes qui s'en vont à Plaisance et de l'eau de vie pour 100 autres hommes pour 15 mois ; demande de lui faire connaître la somme nécessaire à ces dépenses.) Collationné, Begon. f 35.

10. Versailles, 17 février 1697. « 10000 L au S<sup>r</sup> Julien a compte

de la fourniture des habits des soldats de Canada. » (Le trésorier de la marine, le sieur de Vanolles, paiera 10,000 livres au sieur Julien pour faire avec celle de 20,000 livres : 30,000 livres à compte de la fourniture des habits.) f 91.

10. 6 mars 1697. « Extrait de la lettre de Monsieur de Pontchartrain du 6e mars 1697. » (Il dit qu'il faudra transporter 20 quarts de farine et autant de pois si cela n'apporte pas trop de retardement au départ.) Collationné. Begon. f 41.

10. Versailles, 16 mars 1697. « Voyage du S St Ovide. » (Ordre donné au trésorier royal, Me Pierre Gruyn, de payer au sieur St Ovide, capitaine à Plaisance, ce qu'il faut pour être venu de Bayonne ici pour affaires concernant le service du Roi et pour son retour à Rochefort.) f 18.

10. 19 mars 1697. « A Monsieur de Pontchartrain ministre et secrétaire d'Etat. » (L'Evêque de Québec lui demande une gratification pour son voyage accompagné de 12 ecclésiastiques pour son service. Il lui a été accordé 1,500 livres ; demande d'expédier ordonnance de 1,500 livres par gratification.) f 41.

10. Marly, 19 mars 1697. « 1500 L Gratification à M'r l'Evesque de Quebec. » (Ordre donné au trésorier, Me Jacques de Vanolles de la marine de payer 1,500 livres au St Evêque de Québec par gratification pour le passage de 12 ecclésiastiques au pays, ordre de rapporter la présente et quittance.) f 92.

10. Versailles, 8 avril 1697. « Gratifica'on au S'r Ch'er de Callières Gouverneur de Montreal. » (Ordre donné au trésor de la marine, Me Jacques de Vanolles, de payer 2,000 livres au sieur de Callières par gratification en considération de ses services ; ordre de rapporter la présente et quittance.) f 93.

10. Rochefort, 14 avril 1697. « Etat des Sommes que le Roy Veut et ordonne etre Incessamment remisés au port de Rochefort par le trésorier general de la marine M'e Jacques de Vanolles pour Employer aux depenses faites et a faire pour le service de Sa majesté pendant la pnte année. » (Dépenses : fortification ; appointements ; gratifications ordinaires ; solde et entretien des troupes ; autres dépenses ; somme totale du présent état. Parties payées et retenues ;



état et espèce. Certificat d'embarquement desdites sommes par de Serville.) Signé De Serville, Souctière, Massiot, fils ; De Megy. f 19.

10. 20 avril 1697. « Fonds à faire pour Canada et l'Acadie 1697. » (Canada : dépenses pour la guerre : fortifications ; solde des compagnies ; églises et maisons religieuses ; appointements ; gratifications ; habits des soldats déduits ; total. Acadie : appointements ; solde des compagnies ; diverses dépenses ; total ; gratifications extraordinaires ; autres dépenses ; total.) f 60-62.

10. La Rochelle, 20 avril 1697. « Estat des fonds nécessaires pour les habillemens fournis pour La S'r Brebion de cette Ville, a Cinquante deux Canadiens Venant des prisons d'Angleterre et embarqués pour Canada Sur la flûte du Roy le Profond, et sur le Navire les deux mariannes la presente année 1697. » (Dépenses : énumération ; somme totale. Certificat de la véracité des faits soussignés par les commissaires de la marine.) Signé Massiot ; collationné Begon. f 80-81.

10. Versailles, 21 avril 1697. « Gratiff'on a M Le Comte de frontenac 21 avril 1697. » (Ordre donné au trésorier de la marine, Me Jacques de Vanolles, de payer 6,000 livres au sieur de Frontenac pour gratification en considération de ses services ; ordre de rapporter présente et quittance.) f 96.

10. Marly, 21 avril 1697. « Gratiff'on au s'r de Lubercase 21e avril 1697. » (Ordre donné au trésorier de la marine, Me Jacques de Vanolles, de payer 500 livres au sieur Lubercase, par gratification en collaboration de ses services ; ordre de rapporter présente et quittance.) f 97.

10. Marly, 21 avril 1697. « Gratiff'on au s'r de Ramezay avril 1697. » (Ordre donné au trésorier de la marine, Me Jacques de Vanolles, de payer 1,000 livres au sieur de Ramesay, gouverneur des Trois-Rivières par gratification en considération de ses services, ordre de rapporter présente et quittance.) f 98.

10. Marly, 21 avril 1697. « Gratiff'on aux Peres Recolets Establis a Quebec. » (Ordre donné au trésorier de la marine, Me Jacques de Vanolles, de payer 1,000 livres aux RR.PP. Récollets de Québec



pour leur donner moyen d'acheter des ornements d'églises ; ordre de rapporter la présente et quittance.) f 99.

10. Versailles, 23 avril 1697. « A St malo subsistance et hardes fournies à un officier et 55 canadiens revenus des prisons de Plymouth (sic). » (Le trésorier de la marine, le sieur de Vanolles, remettra à St-Malo la somme de 1,685 livres 17 sols pour faire avec 2,729 livres 8 sols à être employées par un commissaire de la marine au paiement de la dépense faite pour la subsistance et hardes fournies au sieur Martigny et a 55 canadiens de Plimouth à St-Malo, La Rochelle.) f 75.

10. Marly, 23 avril 1697. « Gratiff'on Aux Religieuses hospitalieres de Montreal. » (Ordre donné au trésorier de la marine, Me Jacques de Vanolles, de payer 1,500 livres aux Religieuses hospitalières de Montréal par gratification pour leur donner moyen de rétablir leur église qui a été brûlée ; ordre de rapporter présente et quittance.) f 100.

10. 24 avril 1697. « Extrait de la Lettre de Mgr de Pontchartrain du 24e avril 1697. » (Dit que Sa Majesté trouve bon que vous acceptiez M. l'Evêque de Québec avec ses 12 ecclésiastiques, 12 ouvriers, les secrétaires de Frontenac et Champigny, 2 femmes et leurs enfants et des officiers de troupes et de pourvoir à leur subsistance.) Signé Pontchartrain. f 42.

10. Marly, 24 avril 1697. « Pour le voyage de S'r de Monseignat a Marly. » (Ordre donné au secrétaire royal, Me Pierre Gruyn, de payer au sieur Monseignat, secrétaire du sieur Frontenac, ce qu'il lui faut pour aller en poste d'ici à La Rochelle, pour affaires du Roi.) f 101.

10. Versailles, 28 avril 1697. « a Rochefort a Compte de la depense des mats de Canada 1697. » (Le trésorier de la marine, le sieur de Vanolles, remettra à Rochefort 8,000 livres pour être employée suivant l'intendant de la marine, à compte de la dépense faite et à faire pour la visite, coupe et voiture des mâts de Canada pour le service des vaisseaux du Roi.) f 102.

10. Versailles, 28 avril 1697. « App du s' Marquis de Crisafy Lieute' de Roy a Montreal. » (Ordre donné au trésorier de la marine, le sieur de Vanolles, de payer 2,000 livres au sieur Marquis de

Crisafy pour une année de ses appointements commencée le 15 février 1697 ; ordre de rapporter présente et quittance.) f 103.

10. Versailles, 28 avril 1697. « 360 L au S'r de Beaucour cap'ne reformé en Canada parfait payeme' de ses app. » (Le trésorier de la marine, le sieur de Vanolles, remettra au sieur de Beaucour la somme de 360 livres pour faire avec les 360 autres déjà reçues — 720 livres pour ses appointements — le trésorier se remboursera sur les fonds faits pour ledit pays.) f 104.

10. Rochefort, 12 mai 1697. « Estat De la depence que le Roy veut et ordonne estre faite par le trésorier general de la marine Me Jacques de Vanolles, Tant pour achat de munitions Ustencilles et provisions necessaires pour la guerre que pour les fortifications en Canada et pour l'entretien des officiers, Solde des Compagnies de soldats hopitaux et maisons religieuses appointemens et gratiffica'ons des d officiers entretenus et autres depences a faire aud pays pendant La présente année. » (Dépenses pour la guerre et les fortifications ; solde des compagnies ; églises et maisons religieuses ; appointements des officiers ; gratifications ordinaires pour fournir laquelle somme, partie à retenir pour avoir été payée en France, somme ; le trésorier de la marine à Rochefort de Serville a remis le montant en argent comptant au capitaine Desursins, en partance pour le Canada et lui a remis également le procès-verbal des états des dépenses pour qu'il les donne au sieur de Verneuil.) Signé De Serville, Desursins, Chateau Guillaume. f 63-68.

10. La Rochelle, 25 mai 1697. « Estat de ce qui a esté payé par M'r Massiot comm're de la marine a la rochelle aux particuliers cy apres, pour la nourriture quils ont fournie a cinquante deux canadiens venus des prizons d'angleterre et Embarqués pour Canada sur la flûte du Roy le profond et sur le navire les deux mariannes, 1697. » (Enumération des dépenses ; somme totale ; certificat de la véracité des faits et état par le commissaire de la marine.) Signé Mariot, Begon. f 78.

10. Plaisance, 1er juillet 1697. « Ordre au Commandant de Chastrier. » (Il est ordonné au sieur de Chastrier d'embarquer le sieur St-Denis sur son bord et de le nourrir pour le mener au fort Bourbon.) Signé d'Iberville. f 74.

10. Versailles, 30 juillet 1697. « Aux Interessez de la compagnie de l'Acadie, pour le quart du produit de deux prises. » (Extrait du produit des prises de Nieuport et de Wekiester dont Sa Majesté a accordé le quart du produit net à la compagnie de l'Acadie. Savoir ; total des prises ; sur quoi doit être payé pour le quart. Le trésorier de la marine, le sieur de la Ravoye, paiera 7,318 livres 8 sols 8 deniers des fonds de l'année dernière (16,859 livres) aux intéressés de la compagnie de l'Acadie ; ordre de rapporter présente et quittance.) Signé Pontchartrain, f 7.

10. Versailles, 13 août 1697. « A Rochefort payement des habits des soldats de Canada 1697. » (Le trésorier de la marine, le sieur de Vanolles, remettra 36,444 livres à Rochefort pour être employées suivant les ordres de l'intendant de la marine, au paiement de la fourniture faite par le Sieur Julien pour les habits suivant l'état du sieur Massiot, commissaire.) f 106.

10. Versailles, 15 septembre 1697. « au Caissier de la Comp' de l'Acadie pour le quart du produit des prises de Nieuport et la Couronne de Wekiester. » (Extrait du produit des prises ; total du produit net des prises ; sur quoi est accordé le quart à la compagnie de l'Acadie ; ordre donné au trésorier de la marine, M. Jacques de Vanolles, de payer 7,663 livres 5 sols 6 deniers aux intéressés sur le produit des prises.) f 10.

10. 15 septembre 1697. « Compagnie de L'Acadie. » (Suivant l'ordre du 30 juillet 1697, il a été accordé à la compagnie pour le quart des prises nettes de Nieuport et la Couronne de Wekiester sur quoi il doit être augmenté pour le quart de 1,379 livres 8 sols ; total ; expédié sur ordonnance sur M. de Vanolles du 15 septembre 1697.) f 15.

10. Fort Bourbon, 15 septembre 1697. « Ordre au Commandant de Vaisseau s'r de Chastrier. » (Ordre au commandant du vaisseau du Roi, le Wesp, d'embarquer sur son bord M. Quilsy, député gouverneur du fort Bourbon et le capitaine Semitsen et de les nourrir.) Signé D'Iberville, collationné, Begon. f 74.

10. Versailles, 17 septembre 1697. « Estat de la recette et depense que le Roy en son Con'el veut et ordonne estre faite pendant les trois derniers mois de la presente année mil six cent quatre Vingt

dix-sept, des deniers provenans de la ferme du domaine d'Occident, et de celle du droit de marque des Chapeaux, et du Castor restant à M<sup>r</sup> Pierre Pointeau precedent fermier dud. Domaine desquelles fermes bail a esté fait pour a esté fait pour douze années a M<sup>e</sup> Louis Guignes a commencer du premier octobre de lad. année Moyennant Trois cent cinquante mil livres pour la ferme du domaine d'Occident et 75000 L pour celle du Droit de la marque des chapeaux, à 1500000 L Le tout payable de mois en mois et par avance. » (Recette du sieur Guige pour le quart de la ferme, de la marque des chapeaux et du bail ; somme ; dépenses.) Signé Ranchin, collationné par le conseiller secrétaire du du Roi. f 85-86.

10. Fontainebleau, 24 septembre 1697. « A Rochefort fret des farines envoyées a Plaisance. » (Le trésorier de la marine, le sieur de Vanolles, remettra à Rochefort la somme de 1,215 livres pour être employée suivant les ordres de l'Intendant de la marine, au paiement du fret de 162 barils de farine faisant 20¼ tonneaux envoyés à Plaisance pour la subsistance des soldats.) f 23.

10. Versailles, 19 novembre 1697. « au s<sup>r</sup> Desdemaines hugon po<sup>t</sup> le prix d'un petit Bastiment acheté à plaisance. » (Ordre donné au trésorier de la marine, Me Jacques de Vanolles, de payer 800 livres au sieur Desdemaines pour le prix d'un bâtiment acheté du sieur Brillan livré à plusieurs prisonniers anglais.) f 25.

10. 5 décembre 1697. « Voyage du S<sup>r</sup> L'Hermitte Major et Inge-  
nieur a Plaisance. » (Ordre donné au trésorier royal, Me Pierre Gruyn, de payer au sieur l'Hermitte ce qu'il lui faut pour être venu de La Rochelle ici pour affaires du Roi et pour son retour.) f 24.

10. Rochefort, 3 janvier 1698. « Estat du fonds necessaire pour le  
ermboursement du S<sup>r</sup> Des Ursins Lieutenant de Vaisseau comman-  
dant la fregatte du Roy L'Amphitrite de la nourriture qu'il a four-  
nie aux Officiers et autres passagers dans son bord pendant la tra-  
versée de france en Canada qui a dure 122 jours a compter du 10e  
may jusques et compris le 8 Septembre 1697 ainsi qu'il en suit. »  
(Enumération des dépenses : somme totale ; certificat de la véracité  
de l'état fait par l'écrivain de la marine.) Collationné, Begon, f 82-  
83.

10. 29 janvier 1698. « Estat des marchandises munitions et Vivres

demandées par M de Champigny Intendant en Canada pour estre envoyées aud pays pour le service du Roy. » (Demande aussi de la farine et du lard. Intendant Begon demande 60,000 livres pour les dépenses énumérées ci-dessus.) f 69.

10. 9 février 1698. « Le S'r D Iberville Il demande le remboursement des depenses qu'Il a faites pour le service du fort Bourbon. » (Dépenses : coffre de médicaments ; munitions ; autres dépenses selon certificat du sieur Rouget ; total.) f 30.

10. Rochefort, 13 février 1698. « Estat des fonds Necessaires pour le remboursement du S'r Chastrier enseigne de vaisseau cy devant commandant le Wesp pour la nourriture qu'il a fourni aux passagers cy apres nommez qui ont passés Sur le d. V au Suivant les certificats du S'r. Le Roy De la Potterie. » (Dépenses ; somme.) Signé Begon. f 77.

10. Rochefort, 25 février 1698. « Estat du fonds Necessaire pour les appointemens d'Un coutre M'e Mateur qui a passé en Canada pour la coupe et visite des mats. » (Pour le temps que le Me Mateur s'est embarqué et pour avoir fait embarquer des mâts sur le vaisseau.) Signé Begon. f 39.

10. 27 février 1698. « Extrait du fonds necess're pour le payement de la Nourriture fournie a divers officiers et passagers passez Sur les bastimens du Roy de la Rochelle aux Isles de l'Amerique, et Canada et a ceux revenus des d pays en france pendant l'année 1697. » (Énumération des dépenses ; somme totale.) f 84.

10. 16 mars 1698. « Estat du fonds necess're pour les app d'un Coutre M'e Mateur qui a passé en Canada pour la coupe et visitte des mats. » (Dépenses du 1er mai 1697 au 29 janvier 1698 à raison de 45 livres par mois.) f 38.

10. Rochefort, 23 avril 1698. « Estat des fonds necessaires pour le payement des fournitures extraordinaires faites par le Munitionnaire general des armées Navalles de sa Majesté pendant l'Année 1697 pour Plaisance et l'Acadie. » (Dépenses : Plaisance ; Acadie ; total.) Signé Begon. f 21-22.

10. Versailles, 4 avril 1702. « 180 L au S'r Levasseur de Neré app de novemb et decemb 1697. » (Ordre donné au trésorier de la ma-

rine, M. Jacques de Vanolles, de payer 180 livres au Sieur Levasseur, capitaine de compagnie de soldats d'un détachement de la marine pour ses appointements du mois de novembre et décembre 1697 ; ordre de rapporter présente et quittance.) f 260.

*Voir aussi*, 1697. 9. Versailles, 13 mai 1696. « Estat de la depense que le Roy veut et ordonne estre faite par le Tresorier general de la marine... » f 121-127.

*Voir aussi*, 1702. Versailles, 6 mars 1702. « Estat des Sommes que le Roy veut et ordonne estre precessament remises au port de Rochefort... » f 215-216.

*Voir aussi*, 1703. 11 s.d. « Fonds pour les dépenses a faire a l'acadie 1703. » f 14.

1698

10. Versailles, 15 septembre 1697. « 10000 L au S' Julien a Compte des habits des soldats de Canada 1698. » (Le trésorier de la marine, le sieur de Vanolles, paiera 10,000 livres au sieur Julien suivant les ordres du sieur de la Poudrais, commissaire de la marine, à compte des habits qu'il doit fournir pour l'habillement des soldats pour 1698. Le trésorier sera remboursé sur les fonds de 1698.) f 107.

10. Québec, 17 octobre 1697. « Estat des marchandises munitions et Vivres qui seront envoyez en Canada l'année Prochaine 1698. » (Enumération des items ; somme totale.) Signé Champigny ; collationné Begon. f 70-73.

10. Rochefort, 24 novembre 1697. « Estat du fonds necessaire pour le payement de la nourriture fournie par le S'r Bigot Enseigne de V'au a deux officiers passez de L'acadie en france, sur le vaisseau L'avenant pendant 47 jours depuis le 4e octobre jusqu'au 20e novembre 1697 la somme de 94 L. » (Somme de 94 livres.) f 14.

10. Versailles, 3 décembre 1697. « 12000 L au s'r Julien a compte des habits des soldats de Canada 1698. » (Le trésorier de la marine, le sieur de Vanolles, remettra 12,000 livres au sieur Julien suivant les ordres d'un commissaire de marine, pour faire avec 10,000 livres de l'ordre du 15 septembre : 22,000 livres à compte

des habits pour 1698. Le trésorier sera remboursé sur le fonds de 1698.) f 167.

10. 13 février 1698. « Extrait de la Lettre de M Begon du 13 février 1698. » (Annonce l'état du fonds nécessaire pour la dépense faite pour la nourriture des passagers des vaisseaux.) f 12.

10. Rochefort, 24 novembre 1698. « Estat des Passagers Embarqués Sur le Vaisseau du Roy L'Avenant commandé par le S'r Bigot qui ont passé de L'Acadie en France. » (Dépenses : au sieur de Lacosté, écrivain du Roi, pour sa nourriture et subsistance ; au sieur Dé la Cour, son frère ; total ; demande à M. Bigot de recevoir sur son bord des 2 passagers.) Signé le Chevalier de Villebon à la rade de Menagouche, 4 octobre 1697. (Soussigné le certificat d'embarquement du 4 octobre au 21 novembre.) Signé De la forest, Begon f 13.

10. Versailles, 4 avril 1702. « 1080 L au s' Le vasseur de Neré app' 1698. » (Ordre donné au trésorier de la marine, M. de Lubert, de payer 1,080 livres au sieur Levasseur, capitaine d'une compagnie de soldats de marine pour ses appointements de 1698 ; ordre de rapporter la présente et quittance.) f 259.

*Voir aussi* : 1697. 10. Versailles, 28 avril 1697. « App du s' Marquis de Crisafy Lieut' du Roy a Montreal. » f 103.

*Voir aussi* : 1697. 10. 16 mars 1698. « Estat du fonds nécessaire pour les app d'un Coutre Me Masteur qui a passé en Canada pour la coupe et visitte des mats. » f 38.

*Voir aussi* : 1697. 10. Marly, 20 avril 1697. « Estat de la depense que le Roy veut et ordonne estre faite par le tresorier general de la marine... » f 51.

*Voir aussi* : 1697. 10. 20 avril 1697. « Fonds à faire pour Canada et l'Acadie 1697. » f 60-62.

*Voir aussi* : 1697. 10. Rochefort, 12 mai 1697. « Estat De la depence que le Roy veut et ordonne estre faite par le tresorier general de la marine... » f 63-68.

*Voir aussi* : 1705. 12. Versailles, 7 juin 1705. « 4000. L a recevoir du S'r Brouillant p' la vente D'une freg'te et une galliote. » f 59.



1699

10. Versailles, 4 avril 1702. « 1080 L au S'r Le Vasseur de Nere app 1699. » (Ordre donné à la veuve et aux héritiers de feu M. Jean Neiret de la Ravoye, vivant trésorier général de la marine en exercice en 1699, de payer 1,080 livres au sieur Levasseur, capitaine d'une compagnie de soldats de la marine pour ses appointements pour 1699 ; ordre de rapporter présente et quittance.) f 258.

14. Versailles, 3 août 1707. « 2040 L pour les vivres fournis a l'occasion de l'Entreprise que le feu S'r D'Iberville a faite à Mississipy en 1699. » (Ordre donné à la veuve et héritiers du sieur de la Ravoye, trésorier de la marine en 1699, d'employer de la charge de ladite année cette somme pour les vivres fournis au sieur d'Iberville pour l'établissement d'une colonie au Mississipi ; rapportant avec la présente ordonnance du sieur Begon, intendant de la marine et quittance et la dépense sera passée au compte de 1699.) f 56.

Voir aussi : 1706. Rochefort, 10 juillet 1706. « Estat des fonds que le Roy Veut et ordonne estre incessam't remis au port de Rochefort... » f 12-17.

1700

10. Versailles, 5 mars 1702. « 175 L au S'r Gay prestre, Entretien des 7 d'ers mois de 1700 en qualité d'aumonier à l'Acadie. » (Ordre donné au trésorier de la marine, Me Jacques de Vanolles, de payer 175 livres des deniers de sa charge de 1700 des fonds de 300 livres pour un Récollet qui devait passer à l'Acadie suivant l'état du 28 février 1700 — au sieu Gau, prêtre pour son entretien pendant les 7 derniers mois de 1700 ; ordre de rapporter le certificat du sieur Gouttin, etc.) f 270.

10. Versailles, 8 mars 1702. « 225 L Au S'r de Closneuf pour 7 mois 15 jo' d'app 1700. » (Ordre donné au trésorier de la marine, Me Jacques de Vanolles, de payer 225 livres au sieur de Closneuf, enseigne de compagnie à l'Acadie pour ses appointements pendant 7 mois, 15 jours commençant le 11 mai, finissant le 1er décembre 1700 ; ordre de rapporter présente et quittance.) f 248.

10. Versailles, 1er avril 1702. « 720 L au S'r Levasseur de Nevé app' 8 p'ers mois 1700. » (Ordre donné au trésorier de la marine,



Me Jacques de Vanolles, de payer 720 livres au sieur Levasseur, capitaine d'une compagnie de soldats du détachement de la marine et ingénieur en la Nouvelle-France, pour ses appointements en la qualité de capitaine ; ordre de rapporter la présente et quittance.) f 257.

Voir aussi : 1701. 10. Versailles, 8 avril 1702. « Gratification a la Veuve du S'r de Grandpré sur le fonds restant des app's du Major des Trois Rivieres... » f 230.

## 1701

10. Port Royal de l'Acadie, 4 octobre 1701. « Memoire Pour Le fort Royal de L'accadie. » (Pour des armements ; énumération ; pour la chirurgie et les malades ; énumération.) Signé De Gouttin, Brouillan. f 180-183.

10. Versailles, 8 mars 1702. « 180 L au S'r Amaritton app des 6 d'ers mois 1701. » (Ordre donné au trésorier de la marine, Me Louis de Lubert, de payer 180 livres au sieur Amaritton, lieutenant de compagnie à Plaisance pour ses appointements en qualité d'enseigne de compagnie en la Nouvelle-France pendant les 6 derniers mois de 1701 ; ordre de rapporter la présente et quittance.) f 249.

10. Versailles, 8 avril 1702. « Gratification a la Veuve du S'r de Grandpré sur le fonds restant des app's du Major des Trois Rivieres 1700. et 1701 par le fermier du Domaine d'Occident. » (Etant donné que les fonds destinés pour les appointements du major des Trois-Rivières pour 1700-1701 n'ont pas été distribués et que le Roi veut gratifier la veuve du sieur de Grandpré, il ordonne que 1,700 livres soient payées à la veuve dudit sieur en considération des services de son mari, payables par le sieur Peuvret ; ordre de rapporter ordonnance particulière de Champigny, la présente et quittance.) f 230.

10. Versailles, 26 avril 1702. « 1000 L au S'r le Roy de la Potterie app de 1701. » (Ordre donné au trésorier de la marine, Me Louis de Lubert, de payer 1,000 livres au sieur le Roy de la Potterie pour ses appointements en la qualité de contrôleur de la marine en la

Nouvelle-France ; ordre de rapporter la présente et quittance).  
f 263.

10. Versailles, 2 mai 1702. « 920 L a Rochefort pour la solde de 9 bombardiers servant aux colonies jusqu'au dr xbre 1701. » (Le trésorier de la marine, le sieur de Lubert, remettra à Rochefort 920 livres pour être employées, suivant les ordres de l'intendant de la marine, au paiement de la solde due à 9 bombardiers, à savoir : à 1 bombardier servant à l'Acadie ; à 8 autres servant dans les colonies espagnoles ; total.) f 264.

10. Marly, 22 mai 1702. « 150 L au frère Pascal Recolet p' l'Entretien de l'aumonier de l'Acadie 6 d'ers mois 1701. » (Ordre donné au trésorier de la marine, Me Louis de Lubert, de payer du fonds destiné à un aumônier Récollet en Acadie de l'état du 20 mars 1701, 150 livres au frère Pascal, procureur du Couvent des Récollets pour l'entretien d'un père Récollet envoyé audit pays ; ordre de rapporter la présente et quittance.) f 275.

10. Versailles, 5 décembre 1702. « Estat des sommes que le Roy veut et ordonne estre remises au port de Rochefort par le tresorier general de la marine M'e Louis Delubert pour Estre Employées au payement des app's des off'ers majors et de la solde des off'ers mariniens Canadiens flibustiers ouvriers matelots et mousques qui composent la garnison du fort de Biloxi a present appellé de la Mobile Scitué Sur la Rivière de Mississipy pour leur entretien de l'année dernière 1701 qu'Illes ont servy au fort. » (Pour les appointements des officiers majors ; solde de la garnison ; somme totale ; ordre donné au trésorier de la marine, Me de Lubert, de remettre cette somme à Rochefort pour être employée suivant les ordonnances de Begon, intendant de la marine, au paiement des dépenses du fort de Biloxi et de rapporter ledit état avec les rôles des officiers et certification des paiements.) f 197-198.

15. 15 janvier 1703. « Etat des Etoffes pour l'habillement des soldats Entretenus pour le service du Roy en Canada. » (Pour un sergent ; pour un tambour ; pour un soldat et pour les hardes nécessaires pendant 1702 à chaque soldat de nouvelle levée de 1701 ; réduction ; certificat de promesse de fournir les habits au prix indiqué pendant 7 ans (à partir de décembre 1701) Signé Cartereau,

Roussel, Claverie. Paris, 26 novembre 1701. (Comparution devant les conseillers du Roi). Signé Cartreau, Roussel, Claverie, Cignet et Phelypeaux. f 182-184.

13. Versailles, 17 mars 1706. « 572. L 10. aux Peres Jesuites p'r depenses a la Louisiane 1701 et 1704. » (Ordre donné à M. Philippe Noël, commis pour achever l'exercice de feu Sieur de Lubert, trésorier de la marine de la charge de 1704, d'employer 572 livres 10 sols suivant les ordres du sieur Begon, intendant de la marine, pour l'entretien de deux Jésuites au fort de Biloxy pendant 7 mois en 1701 et pour une truite et un cochon fournis par un Jésuite en 1704 pour la subsistance du fort Louis ; ordre de rapporter la présente et quittance. La dépense sera passée sur les comptes de 1704.) f 122-123.

13. Versailles, 20 mars 1706. « 11130 : L 12 : s 3 : d' Au S'r Tronchin pour la fourniture des habits des Soldats de Canada faite Sous le nom du S'r Jullien pour l'habillem' de 1701. » (Ordre donné à la veuve et aux héritiers de M. de Lubert (trésorier de la marine) de payer des fonds de 1701 la somme de 11,130 livres 12 sols 3 deniers au sieur Tronchin pour les habits qu'il a fournis sous le nom du sieur Jullien ; ordre de rapporter la facture, états et certificats, ensemble la présente avec la déclaration dudit sieur Jullien et quittance.) f 33.

13. Versailles, 2 juin 1706. « Etat de la dépense que le Roy veut et ordonne estre faite par la veuve et héritiers de feu M<sup>e</sup> Louis Delubert tresorier general de la marine en Exercice en l'année 1701 pour le prix de quatre cent quarante deux habits et treize cent quatre vingt deux chemises fournies par le S' Julien pour l'habillement d'une partie des soldats Entretenus pour le Service de Sa Ma'te en la nouvelle france pendant lad. année. » (Dépenses pour le prix des habits et chemises, frais d'emballage, transport ; somme totale. Ordre donné aux héritiers de M. de Lubert, trésorier de la marine en 1701, de payer cette somme dudit exercice et de rapporter avec la présente ensemble l'état certifié du garde-magasin, certificat du sieur Massiot et quittance du sieur Jullien.) f 63-64.

13. Versailles, 15 juillet 1706. « 150. L au S'r de Brebeuf pour une levée de Soldats pour le Canada 1701. » (Ordre donné aux héritiers

de feu le sieur de Lubert, d'employer de la charge de 1701, la somme de 150 livres à compte d'une levée de 10 soldats faite par le sieur de Brebeuf en 1701 ; ordre de rapporter lesdits certificats, l'ordonnance particulière du sieur Begon, intendant de la marine à Rochefort avec la présente et quittance.) f 67.

15. 25 mars 1709. « Ordre du Roy a Jacques Vanolles trésorier général de la Marine de payer 3555 L 2 s 8 d a Guichard munitionnaire pour supplement du prix des rations fournies pour le Mississipi en 1701. » f 58.

*Voir aussi* : 1702. 10. s.d. « Bordereau des fonds necessaires pour les depenses a faire pour Plaisance pendant l'année 1702. » f 212.

*Voir aussi* : 1702. 10. Mars 1702. « Estat du fonds a faire pour les depenses de la nouvelle France pendant l'année 1702... » f 227.

*Voir aussi* : 1702. 10. Mars 1702. « Estat des fonds a faire pour les depenses de la nouvelle france pendant L'année 1702... » f 228-229.

*Voir aussi* : 1702. 10. Mars 1702. « Comparaison des Charges de Canada payables par le fermier du Domaine d'Occident de l'année 1701... » f 245-247.

*Voir aussi* : 1702. 10. La Mobile, 25 mars 1702. « Estat des Appointemens et solde des officiers, Majors, officiers mariniens,... » f 282-286.

*Voir aussi* : 1702. 10. Paris, 2 avril 1704. « Estat des payemens faits par George Regnard Duplessis agent gnâl des fermes du Roy... » f 242-244.

*Voir aussi* : 1703. 11. Versailles, 17 mars 1703. « 17009. L 4. 6. Depenses des presens des Sauvages de La Louisiane. » f 66.

*Voir aussi* : 1705. 12. Marly, 12 juillet 1705. « 900 L au S'r Levasseur de Neré Ingenieur en la nouvelle france par gratiff'on. » f 24.

## 1702

10. s.d. « Rochefort 1702 Depenses pour Mississipy. » (Enumération des dépenses ; somme totale.) f 199.

10. s.d. « Bordereau des fonds nécessaires pour les dépenses a faire pour Plaisance pendant l'année 1702. » (Dépenses de fortifications ; appointements ; solde et entretien des compagnies ; autres dépenses ; total ; récapitulation.) f 212.

10. s.d. « cet estat a esté reformé pour jnserer dans l'ordonn'ce du Roy de raporter celles du Lieutenant de Roy de L'Acadie au défaut de celles du S'r Brouillant qui est mort sans les signer. » (Ordre annulé.) f 214.

10. Québec, 25 octobre 1701. « Total général des dépenses Extraord'nes a faire en la Nouvelle france pendant l'année 1702. » (Dépenses : fortifications et bâtiments de Québec, Trois-Rivières et Montréal et des forts de Frontenac et Chambly ; total des fortifications ; loyers des maisons, bureaux et magasins, Québec, Montréal, Trois-Rivières ; construction de radoub et achat de bateaux ; journées d'ouvriers et façons ; achat de fusils et épées ; achat de poudre ; achat de bois de chauffage ; achat de vivres ; fret et voitures ; hôpitaux ; gages et subsistance des employés ; courses et voyages ; présente aux sauvages ; diverses dépenses imprévues ; total général des dépenses extraordinaires à faire en la Nouvelle-France pendant 1702.) Signé Champigny. f 185-194.

10. Rochefort, 28 janvier 1702. « Estat des fonds a remettre au port de Rochefort pour le prix des munitions et marchandises qui doivent estre Envoyées au fort Royal de l'accadie la presente année 1702, Suivant le memoire de H'e de Brouillant. » (Enumération ; somme totale.) Signé Begon. f 222-225.

10. Mars 1702. « Estat du fonds a faire pour les dépenses de la nouvelle France pendant l'année 1702 ensemble la comparaison de ceux de 1701. » (Dépenses pour la guerre et les fortifications ; solde des compagnies ; églises et maisons religieuses ; appointements des officiers, gratifications ; dépenses extraordinaires ; total.) f 227.

10. Mars 1702. « Estat des fonds a faire pour les dépenses de la nouvelle france pendant L'année 1702 ensemble la comparaison de celles de 1701. » (Dépenses pour la guerre et les fortifications ; pour la solde des compagnies ; appointements des officiers généraux et autres ; gratifications extraordinaires ; dépenses extraordinaires ; total.) f 228-229.

10. Mars 1702. « Comparaison des Charges de Canada payables par le fermier du Domaine d'Occident de l'année 1701 avec l'année 1702. » (Charges : officiers de guerre et garnisons ordinaires ; maisons religieuses ; officiers de justice ; autres officiers de justice et police ; hôpital de Québec ; dépenses extraordinaires ; somme totale ; augmentation sur 1702 de 650 livres.) f 245-247.

10. Versailles, 5 mars 1702. « Estat des sommes que le Roy veut et ordonne estre incessamment remises au port de Rochefort par le tresorier general de la marine M<sup>e</sup> Moyse Augustin fontanieu pour Employer aux depenses a faire a plaisir pour le service de Sa Maj<sup>té</sup> pendant la pnte année 1702. » (Dépenses : fortifications ; appointements ; solde et entretien des compagnies ; autres dépenses ; somme totale du présent état. Ordre donné au trésorier de la marine de payer cet ordre suivant les ordonnances de Begon, intendant de la marine, et de rapporter les états, rôles de montre et revue des Compagnies et les quittances des officiers.) f 209-210.

10. Versailles, 5 mars 1702. « Estat des sommes que Le Roy veut et ordonne estre incessamment remise au port de Rochefort par le Tresorial gnal de la marine M<sup>e</sup> Moyse Augustin fontanieu pour Employer aux depenses a faire a lacadie pour le service de sa Ma<sup>té</sup> pendant la présente année 1702. » (Pour les fortifications ; appointements ; gratifications ordinaires ; solde et entretien de 4 compagnies ; autres dépenses ; somme totale. Ordre donné au trésorier de la marine de remettre cette somme à Rochefort pour les dépenses de l'Acadie ; ordre de rapporter par lui lesdits états et ordonnances avec la présente ensemble les rôles des compagnies et quittances des officiers majors.) Signé Louis Phelypeaux. f 218-221.

10. Versailles, 5 mars 1702. « 150. L au S Gay prestre Entretien des 6 p<sup>ers</sup> mois 1702 en qualité d'aumo<sup>er</sup> a L'Acadie. » (Ordre donné au trésorier de la marine, Me Louis de Lubert, de payer 150 livres de ses deniers de l'an 1701 provenant des 300 livres ordonnées être payées à un Récollet de l'Acadie de l'état du 20 mars 1701 — payer cette somme au sieur Gay prêtre — pour faire avec 175 livres ordonnées au sieur de Vanolles pour son entretien pendant 13 mois (du 1<sup>er</sup> juin 1700 au 30 juin 1701). Ordre de rapporter le certificat du sieur Gouttin, écrivain.) f 259.

10. Versailles, 6 mars 1702. « Estat dès Sommes que Le Roy veut et ordonne estre incessamment remisés au port de Rochefort par le trésorier general de la marine M<sup>e</sup> Moysse augustin Fontanieu pour employer aux depenses a faire a L'Acadie pour le Service de Sa Ma<sup>té</sup> pendant la prsente année 1702. » (Dépenses : fortifications ; appointements ; gratifications ordinaires ; solde et entretien de 4 compagnies ; autres dépenses ; somme totale du présent état. Ordre donné au trésorier de la marine de remettre cette somme et de rapporter l'état et ordonnance, rôles de montre et revue des compagnies et quittances des officiers.) Signé Louis Phelypeaux. f 215-216.

10. Versailles, 8 mars 1702. « 400 L Au S<sup>r</sup> de Sourdeval app<sup>'</sup> des 10 d'ers mois 1702. » (Ordre donné au trésorier de la marine, Me Moysé Augustin Fontanieu, de payer au sieur Sourdeval la somme de 400 livres pour ses appointements en qualité de commandant des Iles de St-Pierre pendant les 10 derniers mois de 1702 ; ordre de rapporter la présente et quittance.) f 250.

10. Versailles, 8 mars 1702. « 6445 L 11. 10 a Rochefort parfait payem<sup>'</sup> des depenses des vivres et habits pour les soldats de l'acadie et plaisance. » (Ordre donné au trésorier de la marine, Me Moysse Augustin Fontanieu, de payer 6,445 livres 11 sols 10 deniers à Rochefort pour être employées suivant les ordonnances particulières de l'intendant de la marine au parfait paiement des vivres et habits des soldats de Plaisance et l'Acadie. Ordre de rapporter les ordonnances, présente et quittances.) f 272.

10. La Mobile, 25 mars 1702. « Estat des Appointemens et solde des officiers. Majors, officiers mariniens, matelots, Canadiens Ouvriers, Soldats, et Mousset de la Garnison du fort de la Mobile pour l'année 1702. (Enumération des appointements des hommes ; somme totale du présent état ; certificat des capitaines des vaisseaux du Roi que le présent rôle est exact et que les sommes inscrites sont celles promises auxdits officiers, soldats etc.) Signé d'Iberville. f 282-286.

10. Versailles, 26 mars 1702. « 833 L 6 s 8 d au S<sup>r</sup> Capdeville app<sup>'</sup> des 10 d'ers mois 1702 en qualité d'Ecrivain ppal a l'acadie. » (Ordre donné au trésorier de la marine, Me Moysse Augustin Fontanieu, de payer 833 livres 6 sols 8 deniers au sieur Capdeville pour



ses appointements; ordre de rapporter la présente et quittance.) f'271.

10. 31 mars 1702. « Etat de la Depense qui a été faite par M'e d'Iberville, pour les Marchandises et autres choses necessaires pour l'Etablissement de la Riviere de la Mobille depuis le premier Janvier au 31 mars 1702. » (Dépenses : au sieur de la Gresse pour son paiement des fournitures qu'il a faites à l'établissement de la Rivière de la Mobile, pour les marchandises fournies ; au sieur Charville pour des marchandises fournies ; à l'armurier pour des outils fournis ; au sieur de Conty pour son remboursement ; au sieur de Conty, Pelette ; à M. Deserigny, lieutenant de vaisseau pour vivres vendus au Roi ; à Pelette pour vivres fournis ; autres dépenses ; somme totale. Certificat confirmant que le sieur d'Iberville a payé cette somme à divers particuliers dénommés dans le présent état de dépense soussigné par l'écrivain du Roi.) Signé de LaSalle, collationné Begon. f 288-290.

10. Versailles, 2 avril 1702. « 2,000. L Gratiff'on aux freres hospitalier de Montreal. » (Ordre donné au trésorier de la marine, Me Moyse Augustin Fontanieu, de payer 2,000 livres aux frères hospitaliers de Montréal par gratification en considération des soins qu'ils ont pris pour les malades et leur donner moyen de continuer. Ordre de rapporter la présente et quittance.) f 251.

10. Versailles, 2 avril 1702. « 500 L Gratiff'on aux peres Recolets Establis a Quebec. » (Ordre donné au trésorier de la marine, Me Moyse Augustin Fontanieu, de payer 500 livres au RR.PP. Récollets de Québec par gratification en considération des services qu'ils rendent audit pays ; ordre de rapporter la présente et quittance.) f 252.

10. Versailles, 2 avril 1702. « 2000 L Gratiff'on au S'r de Vaudreuil gouv'eur de Montreal. » (Ordre donné au trésorier de la marine, Me Moyse Augustin Fontanieu, de payer 2,000 livres au sieur de Vaudreuil par gratification en considération de ses services ; ordre de rapporter la présente et quittance.) f 253.

10. Versailles, 2 avril 1702. « 1000 L. Gratiff'on au S'r Prevost gouverneur des trois Rivieres en la nouvelle france. » (Ordre donné au trésorier de la marine, Me Moyse Augustin Fontanieu, de payer



1,000 livres au sieur Prévost par gratification en considération de ses services et pour lui donner moyen de les continuer ; ordre de rapporter la présente et quittance.) f 254.

10. Versailles, 2 avril 1702. « 500 L Gratiff'on au S'r Marquis de la Groyemajor des troupes en la nouvelle france. » (Ordre donné au trésorier de la marine, Me Moyse Augustin Fontanieu, de payer 500 livres au sieur Marquis de la Groye par gratification ; ordre de rapporter la présente et quittance.) f 255.

10. Versailles, 2 avril 1702. « 600 L Gratiff'on au S'r Duplessis faber cap'ne de Comp'e en la nouvelle france. » (Ordre donné au trésorier de la marine, Me Moyse Augustin Fontanieu, de payer 600 livres au sieur Duplessis Faber par gratification en considération de ses services ; ordre de rapporter la présente et quittance.) f 256.

10. Versailles, 9 avril 1702. « Estat des depenses que le Roy veut et ordonne estre faite par le Tresorier general de la marine M'e Moyse Augustin fontanieu, Tant pour les fortiffica'ons. que pour achat de munitions Ustenciles et provisions necessaires pour le service de sa Maj'té en la nouvelle france Entretien des Compagnies des soldats du detachment de la marine appointemens et gratiffica'on des off'ers majors, et autres depenses dud. pays pendant la presente année 1702. » (Dépenses : fortifications et autres dépenses ; soldes des compagnies ; appointements des officiers généraux et autres entretenus audit pays ; gratifications ordinaires ; dépenses extraordinaires ; somme totale des dépenses contenues au présent état. Ordre donné au trésorier de la marine de payer cette somme et d'en rapporter les certificats demandés.) Signé Louis Phelypeaux. f 231-237.

10. Versailles, 12 avril 1702. « 3000 L au S'r de Beauharnois Intendant en la nouvelle france pour le transport de ses hardes et provisions. » (Ordre donné au trésorier de la marine, Me Moyse Augustin Fontanieu, de payer 3,000 livres au sieur de Beauharnois pour le transport de ses hardes et provisions qu'il doit faire en la Nouvelle-France ; ordre de rapporter la présente et quittance.) f 262.

10. Versailles, 2 mai 1702. « 1350 L a Rochefort pour la solde des neuf bombardiers Servans dans les Colonies, 6 p'ers mois 1702. »

(Le trésorier de la marine, le Sieur Fontanieu, remettra 1,350 livres à Rochefort pour être employées suivant les ordres de l'Intendant de la marine, au paiement de la solde de 9 bombardiers servant dans les Colonies ; total.) f 265.

10. Québec, 27 septembre 1702. « Etat des Payemens a faire par le S'r Du Plessis agent gnâl des fermes du Roy de la compagnie de la nouvelle france aux cy après nommes tant pour les app's des gouverneurs Lieutenants de Roy, Majors et officiers de justice que pour L'entretien des maisons Religieuses. Solde de garnison. Et autres Depenses pour les charges de ce pays pendant la présente année 1702. » (Dépenses : officiers de guerre : Québec, Montréal, Trois-Rivières ; maisons religieuses : Québec, Montréal ; affaires de justice : prévôtés de Québec, Montréal et Trois-Rivières ; officiers de justice et de police ; l'Acadie, hôpital de Québec ; dépenses extraordinaires. Somme totale de la dépense contenue au présent état. Ordre donné à l'agent général des fermes du Roi de la Compagnie de la Nouvelle-France sous le bail du fermier du Domaine d'Occident de payer cette somme aux personnes ci-haut mentionnées ; ordre de rapporter la présente et quittance et les extraits des revenus des garnisons.) Signé Beauharnois. f 238-241.

10. Versailles, 5 décembre 1702. « 5970 L a Rochefort pour la solde de 39 Canadiens 6 p'ers mois de 1702. » (Le trésorier de la marine, le Sieur Fontanieu, remettra 5,970 livres à Rochefort pour être employées suivant les ordres de l'intendant de la marine, au paiement de la solde de 39 canadiens (6 premiers mois) revenus du fort Biloxy (Rivière Mississipi) où ils ont été employés pour le service du Roi). f 267.

10. Versailles, 13 décembre 1702. « 10000 L aux S'rs Cartereau Roussel et Claverie a compte de la fourniture des habits de Canada. » (Le trésorier de la marine, le sieur de Vanolles, paiera 10,000 livres aux sieurs Cartereau, Roussel et Claverie à compte des habits qu'ils doivent fournir aux soldats entretenus pour le service du Roi en Nouvelle-France ; plus ample décharge à venir.) f 266.

10. Versailles, 30 décembre 1702. « 660. L 2 4 d a Rochefort solde de 4 maçons revenus de L'acadie. » (Le trésorier de la marine, le sieur Fontanieu, remettra à Rochefort 660 livres 2 sols 4 deniers

pour être employées suivant les ordres de l'intendant de la marine au parfait paiement de 8 mois 14 jours de solde à 4 maçons et tailleurs de pierre.) f 276.

11. Versailles, 28 janvier 1703. « 34293 L 17 s 6 d aux S'r Carreau Roussel et Claverie 983 habits des soldats de la nouvelle France 1702. » (Ordre donné au trésorier de la marine de payer de sa charge de l'année dernière (1702) des fonds provenant des 18 deniers par jour sur la solde des soldats et autres servant en la Nouvelle-France la somme de 34,293 livres 17 sols 6 deniers pour des habits fournis en 1702 à savoir : 1,809 livres pour 43 habits de sergents ; 803 livres pour 22 habits de tambours ; 21,595 livres pour 617 habits de soldats ; 7,981 livres pour 300 habits de soldats de nouvelle levée ; 2,111 livres 17 sols 6 deniers pour les frais d'emballage et transport. Ordre de rapporter ledit état et certificat.) f 20.

10. 20 mars 1703. « Rochefort 1702. » (Etat des dépenses faites par le sieur d'Iberville pour les marchandises et munitions pour le rétablissement de la Rivière de la Mobile depuis le 1er janvier au 31 mars 1702 dont le prix monte à 9,114 livres 4 sols, remis par ordre du 20 mars 1703 sur 1701 (?).) f 287.

10. 24 novembre 1703. « Rochefort 1702. » (Dépenses de l'entretien de la garnison et des ouvriers du fort Louis de la Louisiane pendant l'année dernière (1702) : 42,986 livres remises par état et ordonnance du 24 novembre 1703 pour 1702.) f 281.

11. Versailles, 24 novembre 1703. « Etat des sommes que le Roy veut et ordonne estre employees par le s'r fontanieu, tresorier general de la marine en Exercice l'annee dernière 1702 au payement des dépenses faites tant pour l'Entretien et subsistance de la garnison du fort Louis de la Louisiane que pour la solde de divers ouvriers et l'Equipages de deux Traversiers servant aud pays pendant lad année 1702. » (Dépenses : appointements de l'état-major ; solde de la garnison ; ouvriers entretenus ; appointements et solde de deux équipages ; somme totale du présent état. Ordre donné au trésorier de la marine d'employer cette somme des fonds de 1702 pour les dépenses de l'état ci-dessus ; ordre de rapporter l'état avec les ordonnances de l'intendant de la marine, rôles de montre et revue et quittance des officiers.) f 87-88.

10. Paris, 2 avril 1704. « Etat des payemens faits par George Regnard Duplessis agent gnâl des fermes du Roy de la Compagnie de la Nouvelle France sous le bail de M<sup>e</sup> Louis Guigne fermier gnâl du Domaine d'Occident en Consequence des Ordonnances de Monsieur de Beauharnois Conseiller du Roy en ses Conseils Intendant de Justice police et finance aud pays, tant pour les appointemens des gouverneurs Lieutenants de Roy, Majors et officiers de Justice que pour l'entretien des maisons Religieuses solde des garnisons, et autres depences dud. pays pendant l'année 1702, Conformement a L'Etat du Roy arrêté a Versailles le 10e avril de la meme année. » (Dépenses : de par l'état (ordonnance de Champigny du 27 octobre 1702) ; autres dépenses ; somme totale du présent état. Certificat de la véracité de l'état par les comtrôleurs.) Signé Duplessis, G. Gaillard. Québec, 10 novembre 1703. (Certificat de paiement des sommes mentionnées par le sieur Duplessis.) Signé Beauharnois. Québec, 10 novembre 1703. (Certificat du reçu de l'état et pièces mentionnées en l'état par le sieur Riverin.) Signé Chauvet. f 242-244.

*Voir aussi* : 1703. 11. s.d. « fonds pour les depenses de l'acadie 1703. » f 13.

*Voir aussi* : 1703. 11. Versailles, 22 juillet 1703. « Etat des sommes que le Roy veut et ordonne estre payees par le S<sup>r</sup> Delubert... » f 76-77.

*Voir aussi* : 1703. 12. 18 septembre 1705. « Etat des sommes que le Roy veut et ordonne estre remises au port de Rochefort... » f 94-95.

*Voir aussi* : 1705. 12. Marly, 12 juillet 1705. « 900 L au S<sup>r</sup> Levasseur de Neré Ingenier en la nouvelle France par gratiff'on. » f 24.

### 1703

11. s.d. « Fonds pour les depenses de l'acadie 1703. » (Dépenses pour les fortifications et autres besoins ; pour les appointemens ; pour les gratifications ; pour les soldes des compagnies ; pour les autres dépenses ; total ; diminution sur 1703 de 1,173 livres 17 sols 8 deniers.) f 13.

11. s.d. « Fonds pour les depenses a faire a l'acadie 1703. » (Dé-

penses : fortifications ; appointements ; gratifications ; solde des compagnies ; autres dépenses.) f 14.

11. s.d. « Etat des fonds a faire pour les depenses de la nouvelle france pendant l'annee 1703 ensemble la comparaison de celles de 1702. » (Dépenses : pour la guerre et les fortifications ; solde des compagnies, les officiers compris ; appointements des officiers généraux et autres ; gratifications ordinaires ; gratifications extraordinaires ; dépenses extraordinaires ; total ; récapitulation.) f 23-25.

11. s.d. « Memoire des officiers de Canada en nouvelle france qui sont employez dans les Etat des Charges dudit pays, avec la datte de leurs provisions. » (Liste des officiers et item, dates et montant.) Signé de Champigny. f 43-45.

11. s.d. « A M Begon l'Intendant. » (Etat des paiements et décharges que M. d'Iberville a remis à M. de Vanolles pour les dépenses de la Louisiane de 1703.) f 68.

11. s.d. « Etat des Depenses a faire au fort Louis de la Louisiane pour l'année 1703. » (Dépenses : 1703 : gages de la garnison ; nourriture ; dépenses totales. Dépenses : 1704 : solde de l'état-major et de trois compagnies de 50 soldats ; solde des ouvriers ; nourriture à 38 ouvriers ; fortification et établissement ; habillement de 100 filles ; nourriture pour un an ; pour armer les sauvages ; pour l'entretien des bâtiments, munitions du fort, médicaments ; pour les appointements dûs à Crase et son camarade.) f 94-97.

11. Marly, 22 février 1703. « Etat des sommes que le Roy veut et ordonne estre incessamment remises au port de Bayonne pa le Tresorier general de la marine M'e Jacques de Vanolles pour Employer aux depense a faire a Plaisance pour le service de Sa Ma'té pendant 1703. » (Enumération des dépenses ; somme totale du présent état. Ordre donné au trésorier de la marine de payer cette somme au port de Bayonne pour le service du Roi à Plaisance ; ordre de rapporter ledit état et ordonnance, montre et revue des compagnies de soldats et quittance.) f 4-5.

11. Versailles, 26 février 1703. « App' du s'r de sourdeval command't des Isles de S't Pierre adjacentes de celle de terre neuve de plaisance. » (Ordre donné au trésorier de la marine, Me Jacques de

Vanolles, de payer au sieur de Sourdeval 480 livres pour ses appointements en la qualité de commandant des Iles de St-Pierre ; ordre de rapporter la présente et quittance.) f 7.

11. Versailles, 26 février 1703. « 1000 L (sic) a Bayonne p' et envoyer a Plaisance a compte des depenses des fortiff'ons d'augm'on. » (Ordre donné au trésorier de la marine, Me Jacques de Vanolles, de remettre 10,000 livres à Bayonne pour être envoyées à Plaisance et employées suivant les ordres du Sieur Lubercase, gouverneur, à compte des dépenses des fortifications pour ledit pays ; ordre de rapporter les présentes, les ordonnances particulières.) f 8.

11. Versailles, 11 mars 1703. « Estat de la Depense que le Roy veut et ordonne estre faite au pays de Canada ou Nouvelle france pour les app des gouverneurs Lieutenant de Roy, Majors et off'ers de justice que pour l'Entretien des Maisons Religieuses Solde des garnisons et autres depenses dudit pays pendant la pnte année 1703. » (Dépenses : officiers de guerre et garnison : Québec, Montréal et Trois-Rivières ; maisons religieuses : Québec, Montréal ; officiers de justice : Québec ; autres officiers de justice et de police ; hôpital de Québec ; dépenses extraordinaires ; somme totale de la dépense contenue au présent état, laquelle somme sera payée par le fermier général selon les ententes établies ; ordre de rapporter par ledit fermier l'état et ordonnance de l'intendant de justice, les extraits des garnisons et les quittances des parties prenantes.) Signé Louis Phelypeaux. f 26-31.

11. Versailles, 17 mars 1703. « 17009. L 4. 6. Depenses des presens des Sauvages de La Louisianne. » (Ordre donné au trésorier de la marine, Me Louis de Lubert, que des deniers de 1701 il emploie 17,009 livres 4 sols 6 deniers pour payer, suivant l'intendant de la marine, les présents qui ont été envoyés par les ordres du Roi aux sauvages pour les engager au service de la colonie française ; ordre de rapporter la présente avec l'ordonnance de l'intendant de la marine et quittance des parties prenantes.) f 66.

11. Versailles, 20 mars 1703. « A Rochefort Remboursement au S'r d'Iberville pour les depenses faites a La Louisiane. » (Le trésorier de la marine, le sieur de Lubert, remettra à Rochefort la somme de 9,114 livres 4 sols des fonds de 1701 pour être employée suivant

les ordres de l'intendant de la marine, au remboursement des dépenses faites par le sieur d'Iberville, tant pour les marchandises et munitions employées au rétablissement du fort Louis de la Louisiane (La Mobile) que pour les vivres fournis par la garnison et transport des marchandises.) f 67.

11. Versailles, 17 avril 1703. « Estat des sommes que le Roy veut et ordonne estre incessamment remises au port de Rochefort par le Tresorier général de la marine M<sup>e</sup> Jacques de Vanolles pour Employer aux dépenses a faire a l'acadie pour le service de sa Ma<sup>te</sup> pend't la pnte année 1703. » (Dépenses : fortifications ; appointements ; gratifications ordinaires ; autres dépenses ; somme totale du présent état. Ordre donné au trésorier de la marine de payer cette somme à Rochefort pour être employée au paiement des dépenses faites et à faire à l'Acadie ; ordre de rapporter la présente, rôles de montre et revues des compagnies et quittances.) f 11-12.

11. Versailles, 17 avril 1703. « 1000. L au s<sup>r</sup> Capdeville pr ses app 1703. » (Ordre donné au trésorier de la marine, Me Jacques de Vanolles, de payer 1,000 livres au sieur Capdeville, écrivain principal de la marine à l'Acadie, pour ses appointements ; ordre de rapporter la présente et quittance.) f 17.

11. Versailles, 6 mai 1703. « Gratiff'on aux peres Recolets de l'acadie. » (Ordre donné au trésorier de la marine, Me Jacques de Vanolles, de payer 200 livres au porteur de la procuration des RR.PP. Récollets par gratification en considération de leurs missions ; ordre de rapporter présente et quittance.) f 47.

11. Versailles, 5 juin 1703. « Gratiff'on aux Peres Recolets Establis a Quebec en la nouvelle france. » (Ordre donné au trésorier de la marine, Me Jacques de Vanolles, de payer aux RR.PP. Récollets la somme de 500 livres par gratification en considération de leurs services ; ordre de rapporter la présente et quittance.) f 58.

11. Versailles, 5 juin 1703. « Gratiff'on au s<sup>r</sup> Duplessis faber cap'ne de Comp<sup>e</sup> en la nouvelle france. » (Ordre donné au trésorier de la marine, Me. Jacques de Vanolles, de payer 600 livres au sieur Duplessis Faber capitaine d'une compagnie de soldats de la marine, par gratification en considération de ses services ; ordre de rapporter présente et quittance.) f 59.



11. Versailles, 5 juin 1703. « Gratif'on au S'r Marq's de la Groye major des troupes en la nouvelle france. » (Ordre donné au trésorier de la marine, Me Jacques de Vanolles, de payer 500 livres au sieur de la Groye par gratification en considération de ses services ; ordre de rapporter la présente et quittance.) f 60.

11. Versailles, 5 juin 1703. « Gratif'on au S'r Marq' de Crisafy Gouverneur des trois Rivieres. » (Ordre donné au trésorier de la marine, Me Jacques de Vanolles, de payer 1,000 livres au sieur de Crisafy par gratification en considération de ses services ; ordre de rapporter la présente et quittance.) f 61.

11. Versailles, 5 juin 1703. « Gratif'on au S'r de Vaudreuil Gouverneur de Montreal. » (Ordre donné au trésorier de la marine, Me Jacques de Vanolles, de payer 2,000 livres au sieur de Vaudreuil par gratification en considération de ses services ; ordre de rapporter la présente et quittance.) f 62.

11. Versailles, 9 juin 1703. « 300. L pour l'achat des livres necess'es pour les off'ers du Con'el superieur de la nouvelle france. » (Ordre donné au fermier du Domaine d'Occident, Louis Guiges, de payer des fonds provenant des revenants bons des gages, des conseillers morts en l'année 1702 la somme de 300 livres pour l'achat à faire des livres nécessaires pour l'instruction des officiers du Conseil Supérieur ; ordre de rapporter la présente et les ordres du Conseil d'Honneur.) f 63.

11. Versailles, 13 juin 1703. « 300 L Gratif'on au S'r Gaulain missionnaire a l'Acadie. » (Ordre donné au trésorier de la marine, Me Jacques de Vanolles, de payer 300 livres au sieur Gaulain, par gratification en considération de ses services ; ordre de rapporter présente et quittance.) f 48.

11. Versailles, 14 juin 1703. « 300. L a Guillaume Blanchard pour dedommagement de la perte de sa barque. » (Ordre donné au trésorier de la marine, Me Moyse Augustin Fontanieu, de payer 300 livres à Guillaume Blanchard, habitant de l'Acadie, pour le dédommagement de la perte de sa barque prise par les Anglais ; ordre de rapporter la présente et quittance.) f 15-16.

11. Versailles, 14 juin 1703. « Estat des depenses que le Roi veut et ordonne estre faites par le tresorier general de la marine Me Jacques



de Vanolles tant pour les fortifications que pour achat de munitions ustensiles et provisions nécessaires pour le service de sa Ma'té en la nouvelle France. Entretien des Compagnies des soldats du détachement de la marine app's et gratifications des officiers majors et autres dépenses dud pays pendant la présente année 1703. » (Dépenses : fortifications et autres dépenses ; solde des compagnies ; appointements des officiers généraux et autres entretenus ; gratifications ordinaires ; somme totale des dépenses contenues dans le présent état ; ordre donné au trésorier de la marine d'employer cette somme pour les dépenses faites et à faire en Nouvelle-France ; ordre de rapporter le présent état et ordonnance de l'intendant et quittance des parties prenantes, rôles.) f 38-41.

11. Versailles, 14 juin 1703. « Gratification au s'r Vitre en considération de la pêche des Marsouins. » (Ordre donné au trésorier de la marine, Me Jacques de Vanolles, de payer 500 livres au sieur Vitre, conseiller au Conseil Supérieur de la Nouvelle-France, pour l'établissement qu'il a fait de la pêche des marsouins ; ordre de rapporter la présente et quittance.) f 56.

11. Versailles, 14 juin 1703. « Gratification au s'r de la Vallière en considération de la pêche des Marsouins. » (Ordre donné au trésorier de la marine, Me Jacques de Vanolles, de payer 500 livres au sieur de la Vallière, capitaine d'une compagnie de soldats, pour l'établissement qu'il a fait pour la pêche aux marsouins ; ordre de rapporter la présente et quittance.) f 57.

11. Versailles, 14 juin 1703. « 200. L. au s'r sarrasin medecin a Quebec en la nouvelle France. » (Ordre donné au trésorier de la marine, Me Jacques de Vanolles, de payer 200 livres au sieur Sarrasin pour supplément de ses appointements pour 1703, faisant avec les 600 livres payables par le fermier du Domaine la somme de 800 livres qui règle ses appointements de ladite année ; ordre de rapporter la présente et quittance.) f 64.

11. Versailles, 15 juin 1703. « 1615. L 5. s pour les munitions de bouche achetées a Nantes pour la garnison de Plaisance. » (Ordre donné au trésorier de la marine, Me Jacques de Vanolles, de remettre 1,615 livres 5 sols à Nantes pour être employées suivant les ordres du sieur Hocquart, commissaire de la marine au paiement des

munitions achetées audit lieu et envoyées à Plaisance ; ordre de rapporter la présente et les certificats de livraison et quittance.) f 9.

11. Marly, 27 juin 1703. « 155. L a Rochefort pour une cloche pour l'Eglise de Laccadie. » (Le trésorier de la marine, le sieur de Vanolles, remettra à Rochefort 155 livres pour être employées suivant les ordres de l'intendant de la marine au paiement d'une cloche d'église de l'Acadie.) f 18.

11. Versailles, 7 juillet 1703. « Gratiff'on au S'r Levasseur de Nere Ingenieur en la nouvelle france. » (Ordre donné au trésorier de la marine, Me Jacques de Vanolles, de payer 300 livres au sieur Levasseur, enseigne de vaisseau, capitaine de soldats, par gratification en considération de ses services ; ordre de rapporter la présente et quittance.) f 52.

11. Versailles, 22 juillet 1703. « Estat des sommes que le Roy veut et ordonne estre payees par le S'r Delubert Tresorier general de la marine au S'r d'Jberville Cap'ne de V'au pour son remboursement des paymens qu'Il a faits a divers particuliers cy aprez nommes pour les fournitures et depenses qu'Il ont faites pour l'Establissement du fort de la Mobbille que sa Ma'té a fait construire dans le pays de la Louisiane l'année 1701. » (Enumération des dépenses ; somme totale du présent état ; ordre donné au trésorier de la marine de payer cette somme des fonds de 1701 ; de rapporter ledit état et récépissés des particuliers, certificat de l'écrivain du Roi et de l'intendant de la marine et quittance.) f 76-77.

11. 24 juillet 1703. « Ordre du Roy au S'r Rocour de restituer une somme de cinq cens livres surplus d'une avance sur ses appointements et qu'il n'a pas rembourse ayant été renvoyé du service. » f 78.

11. 20 août 1703. « Entretien et Subsistance de la garnison du fort de la Louisiane 78965 L. » (Cet état n'a pas eu lieu, un autre ayant été expédié le 18 janvier 1704 de 52,724 livres 12 sols sur 1703.) f 79.

11. Versailles, 20 août 1703. « Estat des Sommes que le Roy veut et ordonne estre remises au port de Rochefort pour les depenses faites, et a faire pour l'Entretien, et Subsistance de la garnison du fort Louis de la Louisiane pendant la pnte année 1703. » (Dépen-

ses : état-major ; solde des compagnies, solde des ouvriers et autres gens entretenus ; vivres ; somme totale du présent état. Ordre donné et autres entretenus ; vivres ; somme totale du présent état. Ordre donné au trésorier de la marine, Me Jacques de Vanolles, de remettre cette somme à Rochefort pour être employée suivant les ordonnances de l'intendant de la marine aux dépenses ci-haut mentionnées ; ordre de rapporter présente, rôles et quittance.) Signé Louis Phélypeaux. f 83-86.

11. Fontainebleau, 11 octobre 1703. « A M<sup>r</sup> de Callieres pour ses app et ceux des off<sup>ers</sup> et solde de sa Compagnie de gardes jusques et compris led<sup>r</sup> juillet 1703. » (Ordre donné au trésorier de la marine, Me Jacques de Vanolles, de payer sur la somme de 23,748 livres employée dans l'état du 13 juin pour les dépenses de la Nouvelle-France, la somme de 13,853 livres au sieur de Callières, secrétaire de Cabinet pour feu sieur de Callières (son père) gouverneur de Québec ; appointements et solde de sa compagnie de gardes ; ordre de rapporter le présent état et quittance.) f 51.

11. Rochefort, 12 octobre 1703. « Rochefort 1703 depenses faites et a faire pour Mississipy ou la Louisiane. » (Dépenses 1703 : appointements de l'état-major ; solde du traversier Lapretieuse ; solde du traversier l'Espérance ; solde de 14 ouvriers ; solde de 64 canadiens ; solde de 12 mousses ; solde de 8 autres ouvriers ; autres soldes ; vivres de la garnison ; dépenses totales de 1703. Dépenses 1704 : appointements des officiers majors ; solde de 2 compagnies ; solde des ouvriers et autres gens entretenus ; vivres — subsistance de 50 hommes ; vivres — subsistance de 100 soldats ; vivres — subsistance de 30 filles ; fortifications ; munitions et marchandises ; entretien de deux traversiers ; entretien du fort ; dépenses pour 1704. Total du fonds nécessaire pour 1703-1704.) Signé Du Guay, d'Iberville. f 89-93.

11. Fontainebleau, 13 octobre 1703. « Au S<sup>r</sup> de Callieres app's de gouv' de Quebec jusqu'au d<sup>r</sup> Juillet 1703. (Ordre donné au fermier du Domaine d'Occident de payer 1,750 livres sur les 3,000 livres employées pour les appointements du gouverneur de Québec de l'état du 11 mars 1703, au sieur de Callières, secrétaire du Cabinet pour les appointements de feu son père pour les 7 premiers mois de

1703 dont 2 mois par gratification ; ordre de rapporter la présente et quittance.) f 50.

11. Fontainebleau, 18 octobre 1703. « a M de vaudreuil app des 5 d'ers mois 1703 en qualité de gouverneur de Quebec. » (Ordre donné au fermier du Domaine d'Occident de payer 1,250 livres au sieur de Vaudreuil sur les 3,000 livres employées pour les appointements du gouverneur de Québec de l'état du 11 mars pour ses appointements en la qualité de gouverneur particulier de la ville de Québec ; ordre de rapporter ledit état du 11 mars et quittance.) f 53.

11. Fontainebleau, 18 octobre 1703. « a M de Vaudreuil p' ses app et ceux des off'ers et solde de sa comp'e de gardes 5 d'ers mois 1703. » (Ordre donné au trésorier de la marine, Me Jacques de Vanolles, d'employer sur la somme de 23,748 livres de l'état du 14 juin, la somme de 9,895 livres à payer au sieur de Vaudreuil pour ses appointements et solde de sa compagnie de gardes pendant les 5 derniers mois 1703 à raison de 1,000 livres par mois pour ses appointements et 729 livres pour la solde d e sa compagnie ; ordre de rapporter la présente et quittance.) f 54.

11. Versailles, 31 octobre 1703. « Au s'r Cartereau Roussel et Claverie pour les habits qu'ils ont fournis pour les soldats de la nouvelle france. » (Ordre donné au trésorier de la marine, Me Jacques de Vanolles, d'employer des 18 deniers retenus par hommes, suivant l'état des dépenses du 14 juin, la somme de 31,050 livres aux sieurs Cartereau, Roussel et Claverie pour les habits des soldats fournis ; ordre de rapporter le présent état, récépissé et quittance desdits fournisseurs.) f 55.

11. Versailles, 18 janvier 1704. « Estat des sommes que le Roy veut et ordonne estre remises au port de Rochefort pour les depenses faites et a faire tant pour l'Entretien et Subsistance de la garnison du fort Louis de Louisiane que pour la solde de divers ouvriers et des Equipages de deux Traversiers servant aud. pays pendant 1703. » (Dépenses : état-major ; solde de la garnison ; solde des ouvriers entretenus audit pays ; vivres pour la garnison ; autres dépenses ; somme totale des dépenses contenues dans le présent état ; ordre donné au trésorier de la marine de payer cette somme des fonds

de 1703 et de rapporter le présent état, rôles et quittances des officiers.) f 212-213.

11. Versailles, 18 mars 1704. « 31088. L 9. Aux S<sup>rs</sup> Cartereau Roussel et Claverie pour les habits fournis pour les soldats de la nouvelle France 1703. » (Ordre donné au trésorier de la marine, Me Jacques de Vanolles, de payer des fonds retenus de 1703 la somme de 31,088 livres 9 sols aux sieurs Cartereau, Roussel et Claverie pour la fourniture d'habits ; ordre de rapporter récépissé, état et quittance.) f 175.

11. Versailles, 10 juin 1704. « 83. L 6. 8. au s<sup>r</sup> de Lotbinière p<sup>r</sup> Con<sup>er</sup> a Québec pour supplément de gratifications de l'année 1703. » (Ordre donné au trésorier de la marine, Me Jacques de Vanolles, de payer des deniers de sa charge de 1703 la somme de 83 livres 6 sols 8 deniers au sieur de Lotbinière pour ajouter au 150 livres de l'état du 14 juin faire 233 livres 6 sols 8 deniers pour sa gratification en considération qu'il est le premier conseiller à Québec ; ordre de rapporter la présente et quittance.) f 165.

11. Fort Louis de la Louisiane, 20 août 1704. « Etat du payement qui a été fait aux officiers majors, marinière, matelots, ouvriers Canadiens et Moussettes pour leur solde des services qu'ils ont rendu a Sa Majesté celui de Mississipy qu'En mer sur divers bastiments pend<sup>t</sup> L'année 1703. » (Liste des noms et montants ; somme totale ; commandant audit fort Louis certifie que les personnes mentionnées dans le présent rôle ont servie au fort et que les sommes sont exactes.) Signé Bienville. (Certificat de la véracité des faits par le major du fort.) Signé Boisbriant. (Certificat de la véracité des faits.) Signé par l'écrivain du Roi au fort Louis. (Certificat d'avoir reçu les sommes d'argent du commis du trésorier de la marine.) Signé de la Salle, Bienville et Boisbriant. f 69-75.

12. Versailles, 8 septembre 1705. « 600 L A Deux Recolets passez a L'Acadie en 1703. » (Ordre donné au trésorier de la marine, Me Jacques de Vanolles, de payer des fonds de 1703 la somme de 600 livres à deux Récollets pour leur voyage de Paris à la Rochelle et le nécessaire pour leur passage comme missionnaire de la Rochelle en l'Acadie en 1703 ; ordre de rapporter la présente et quittance.) f 25.

• 12. 8 septembre 1705. « 600 L a deux Recolets passez a l'Acadie

En 1703. » (Ordre donné au trésorier de la marine, Me Jacques de Vanolles, de payer des fonds de 1703 la somme de 600 livres à deux Récollets pour leur voyage de Paris à la Rochelle et le nécessaire pour leur passage comme missionnaire de la Rochelle en l'Acadie en 1703 ; ordre de rapporter la présente et quittance.) f 26.

12. 18 septembre 1705. « Etat des sommes que le Roy veut et ordonne estre remises au port de Rochefort par M'e Jacques de Vanolles Tresorier general de la marine pour diverses fournitures faites pour le service de la garnison et du fort Louis de la Louisianne pendant l'année 1703. » (Énumération des dépenses ; somme totale ; ordre au trésorier de la marine de remettre cette somme à Rochefort ; ordre de rapporter ledit état, la présente et ordonnances et quittances des parties prenantes.) f 94-95.

12. 13 décembre 1705. « Etat des paiements que le Roy veut et ordonne estre faits par M'e Jacques de Vanolles tresorier gnal dela marine sur le revenant bon du fonds ordonné estre employé aux dépenses de la Louisiane de l'année 1703 suivant l'Etat du 18 janvier 1704 pour diverses depenses non comprises dans les Etats qui ont esté faites pour le service de Sa Ma'té aud. pays pendant Lad. année 1703. » f 101-102.

13. Versailles, 10 février 1706. « 284. s 11 Au S'r Massiot p' les depenses faites a l'occasion du transport arrangement et Embarquement des habits des Soldats des Isles de l'Amerique et Canada 1703. » (Ordre donné au trésorier de la marine, M. Jacques de Vanolles, de payer de sa charge de 1703 au sieur Massiot, commissaire de la marine, cette somme pour le paiement de la dépenses qu'il a faite à l'occasion du transport, arrangement et embarquement des habits ; rapportant la présente, ordonnance et quittance, la dépense sera passée au compte de 1704 à Paris.) f 126.

13. Marly, 15 mai 1706. « Etat des paiements qui ont esté faits par M'e Jacques De Vanolles Tresorier general de la marine sur les revenants bon du fonds ordonné estre employé aux depenses du pays de La Louisiane de l'année 1703. Suivant l'Etat du 18. janvier 1704 pour diverses depenses non comprises dans Ledit Etat qui ont esté faites pour le Service dudit Pays de la Louisiane pendant ladite année. » (Liste des paiements faits ; somme totale ; ordre au



trésorier de la marine d'employer la somme non comprise sur les revenants bons pour les dépenses dudit pays ; certificat d'embarquement ; ordre de rapporter le présent état et pièces justificatives.) f 110-112.

13. 2 juin 1706 (?). « Appel de la veuve de La Moilerie pour les app's de son mary depuis le mois de Juin 1703 jusqu'au 26 juillet 1704. » (Appel pour les appointements de son mari, mort comme lieutenant, pour un an 25 jours (juin 1703 au 26 juillet 1704) ; somme totale ; mention que le montant a été payé par billet du 10 juin 1703 sur les fonds de ladite année ; mention que par le procès-verbal de 1704 le montant de janvier au 26 juillet 1704 le fonds a été envoyé à Québec.) f 58.

13. Versailles, 7 juin 1706. « 360. L Au S'r Desgly p' les app' en qualité de Lieut' de Comp'ie en la nouvelle france 6 d'ers mois 1703. » (Ordre donné au trésorier de la marine, Me Jacques de Vanolles, de payer de sa charge de 1703 cette somme au sieur Desgly, capitaine de compagnie pour ses appointements (la moitié de) ; ordre de rapporter la présente et quittance.) f 66.

13. Versailles, 19 juillet 1706. « 1975. L 7. Aux S'rs Lartigue et Jung de St. Laurens p' vivres hardes et Estoffes fournies aux Soldats de la Garnison de Plaisance 1703. » (Ordre donné à M. Jacques de Vanolles, trésorier de la marine, de payer de sa charge de 1703 la somme de 1,975 livres 7 sols aux sieurs Lartigue et Jung pour le prix des vivres, étoffes etc., suivant les ordres du sieur Lubercase alors gouverneur de Plaisance ; ordre de rapporter les certificats de réception desdits vivres, hardes et étoffes, les ordonnances particulières du sieur Lubercase et quittance.) f 9.

15. Marly, 28 septembre 1709. « 600 L Gratification au frère Pascal Daulé Récolet 1703 » (Ordre donné au trésorier général de la marine de payer 600 livres de sa charge de 1703 au frère Pascal Daulé, procurer des Pères Récollets en Nouvelle-France, par gratification en considération des provisions extraordinaires qu'il a été obligé de faire tant pour le passage et établissement à l'Acadie de deux religieux que pour leur séjour à la Rochelle ; et de rapporter la présente et quittance et la dépense sera passée au compte de 1703.) f 56.



*Voir aussi* : 1704. 11. s.d. « Etat des fonds a faire pour les depen-  
ses de la nouvelle france pendant l'année 1704... » f 208-210.

*Voir aussi* : 1704. 11. s.d. « Etat du fonds a faire pour les Depen-  
ses de la nouvelle france pendant l'année 1704... » f 207.

*Voir aussi* : 1704. 11. Avril 1704. « Etat des fonds necess' res. pour  
les Depenses de L'accadie pendant l'année 1704. » f 149-150.

*Voir aussi* : 1704. 11. Rochefort, 9 mai 1704. « Procez verbal dem-  
barquement pour les fonds de plaisance. » f 243-245.

*Voir aussi* : 1704. 11. La Rochelle, 10 juillet 1704. « De l'Etat et  
ordonnance du Roy du 12 May 1704 pour les Depenses de L'aca-  
die. » f 159-162.

*Voir aussi* : 1705. 12. Marly, 12 juillet 1705. « 900 L au S'r Le-  
vasseur de Neré Ingenieur en la nouvelle france par gratiff'on. »  
f 24.

*Voir aussi* : 1706. 13. Québec, 1er octobre 1707. « Compte que  
rend a la Compagnie de la Colonie de la Nouvelle france, George  
Regnard Duplessis... » f 68-100.

Cameron NISH,  
*professeur à l'Université Sir George Williams*  
et  
*directeur de recherche,*  
*Centre de Recherches en Histoire économique*  
*du Canada français.*